



GOVERNEMENT

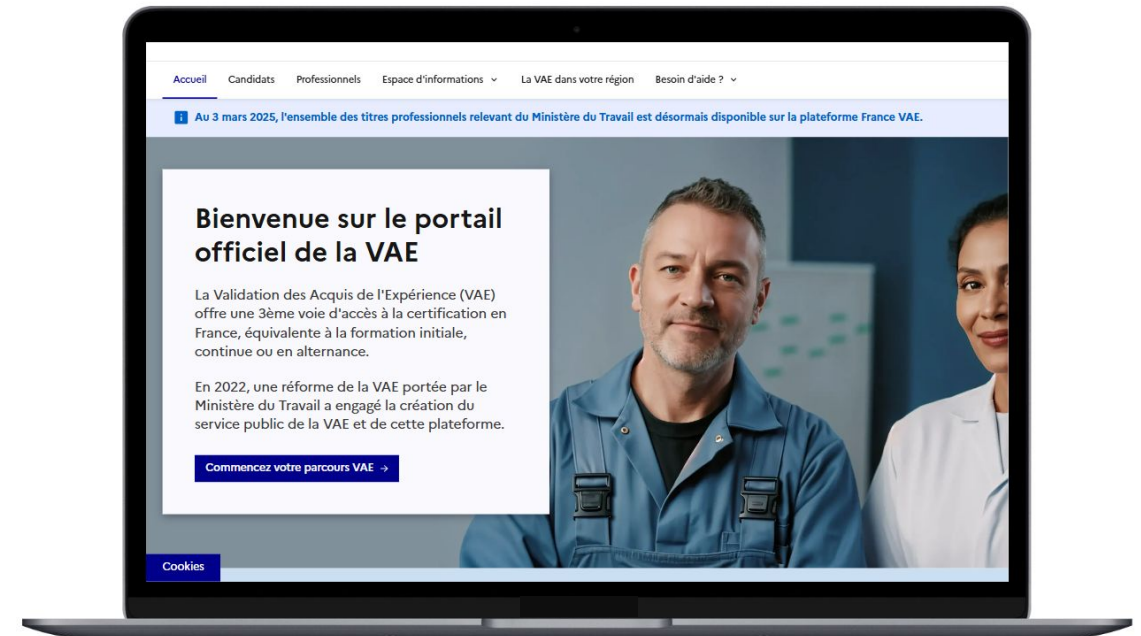
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Présentation France VAE

Intégration Certificateur

2025.4.3 - Présentation FVAE - Nouveaux certificateurs



Sommaire

1. Contexte : la réforme de la VAE
2. Le portail France VAE
3. L'Espace Certificateur et les fonctionnalités
4. Les Architectes Accompagnateurs de Parcours
5. Votre intégration sur France VAE
6. Questions / réponses

Une mission portée par la loi répondant à 3 objectifs.

Quelle est la mission de France VAE ?

“Un portail numérique permettant la mise à disposition d'informations et l'accomplissement des démarches du parcours de validation des acquis de l'expérience”

SIMPLIFIER

SÉCURISER

MODERNISER

France VAE déploie ses missions, définies par :

La loi
de décembre 2022

 **LOI n° 2022-1598**

legifrance.gouv.fr

[Consulter la loi](#)

Le décret d'application
du 27 décembre 2023

 **Décret n° 2023-1275**

legifrance.gouv.fr

[Consulter le décret](#)

Le décret d'application
du 10 avril 2024

 **Décret n° 2024-332**

legifrance.gouv.fr

[Consulter le décret](#)

Le service public de la VAE, c'est :

1

Un espace unique
pour informer et
orienter

- Des informations **claires et accessibles** sur la VAE.
- Des **moteurs de recherche** pour choisir sa **certification** et son **accompagnateur**.

2

Une plateforme
pour simplifier et
sécuriser les
parcours

- Un **canal unique** pour échanger entre candidats, accompagnateurs et certificateurs.
- Un diagnostic de **faisabilité 100 % en ligne**.
- Des démarches **dématérialisées** : fin du Cerfa, un suivi simplifié de la recevabilité jusqu'au résultat de jury.
- Un **dossier de faisabilité construit à partir des exigences du référentiel** de la certification

3

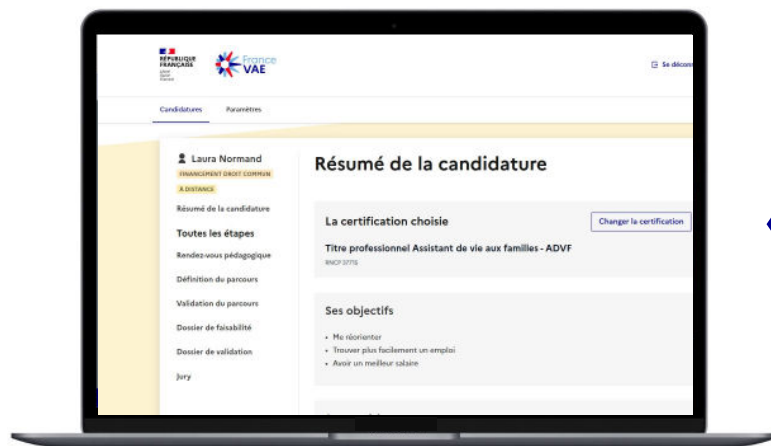
Un service efficace
et en constante
évolution

- Des **données fiables et détaillées** (dont l'origine conventionnelle du candidat) pour mieux comprendre et **améliorer la VAE** au national.
- Une **équipe support disponible 5j/7** pour accompagner tous les acteurs.
- Un **réseau animé** par des chargés de déploiement engagés.

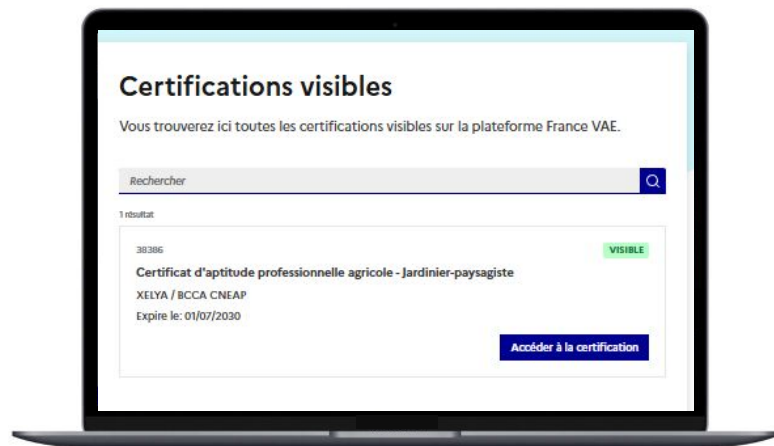
Un seul portail numérique décliné en trois espaces.

L'affichage des informations certificateurs reflétée sur les espaces des AAP et des candidats.

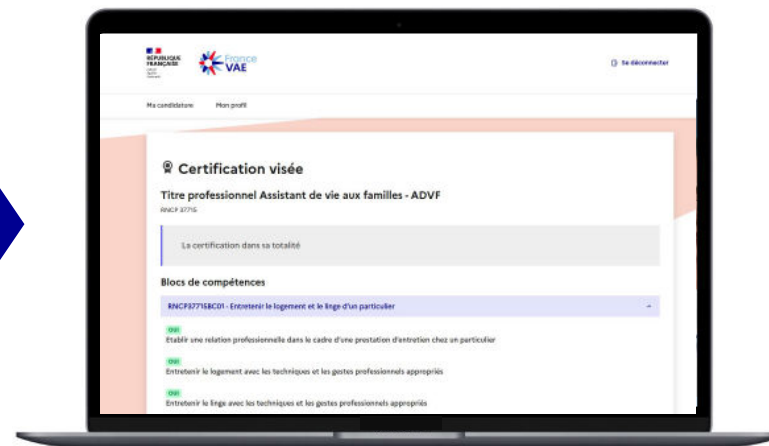
Espace AAP



Espace Certificateur

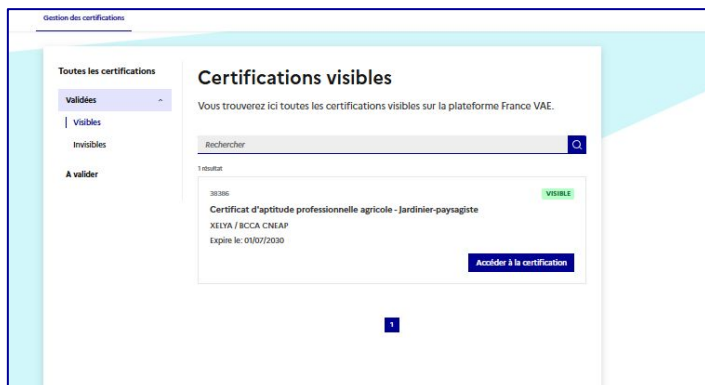


Espace Candidat

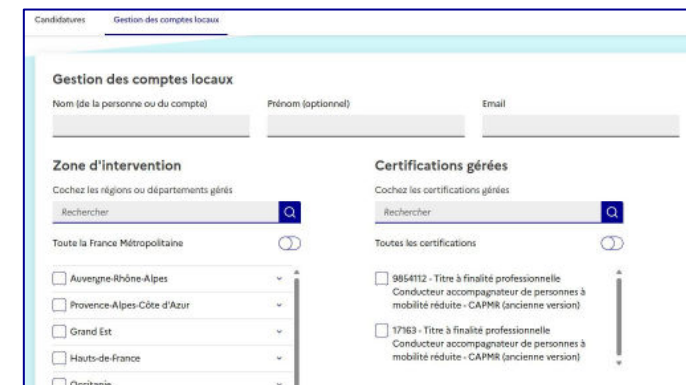
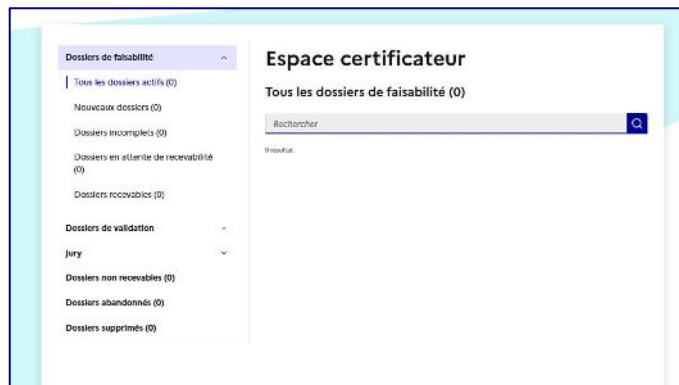


Deux rôles principaux structurent votre compte.

Rôle du Responsable de Certifications (RC)



Rôle du ou des Gestionnaire(s) de candidature



1 **Organisme certicateur**
met en visibilité les certifications.

2 **Administrateur gestionnaire**
peut traiter des candidatures et créer des comptes locaux.

3 **Compte local gestionnaire**
en charge du traitement des candidatures.

Tutoriel du Responsable de certification

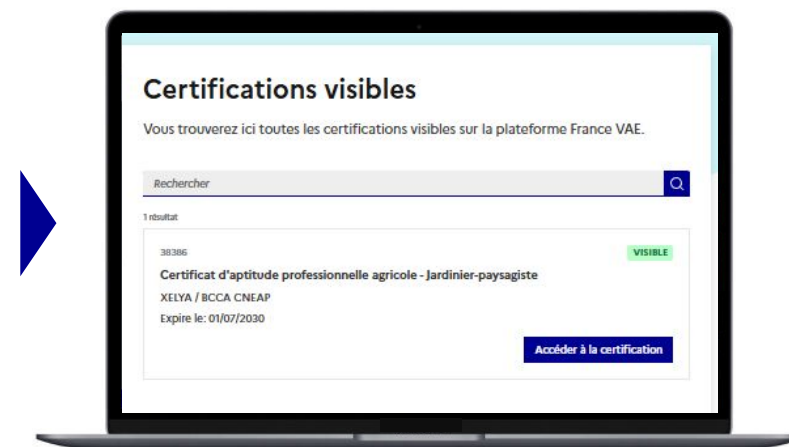
Tutoriel des Gestionnaires de candidatures

L'enregistrement simplifié des certifications...

...grâce à la récupération automatique des informations du RNCP

- 1 **Transmettre les codes RNCP**
à importer depuis France Compétences.
- 2 **Prendre en compte et compléter**
les informations importées dans France VAE.

A	Résumé des informations RNCP récupérées par France VAE depuis France Compétences	Informatif
B	Renseignement des informations complémentaires : jury et visibilité des certifications	À compléter
C	Relecture et vérification des blocs de compétences	À relire
D	Relecture et vérification des pré-requis obligatoires	À relire
E	Renseignement des ressources complémentaires : trame du dossier de validation, coordonnées d'un service à contacter...	À compléter



L'espace certificateur centralise vos besoins.



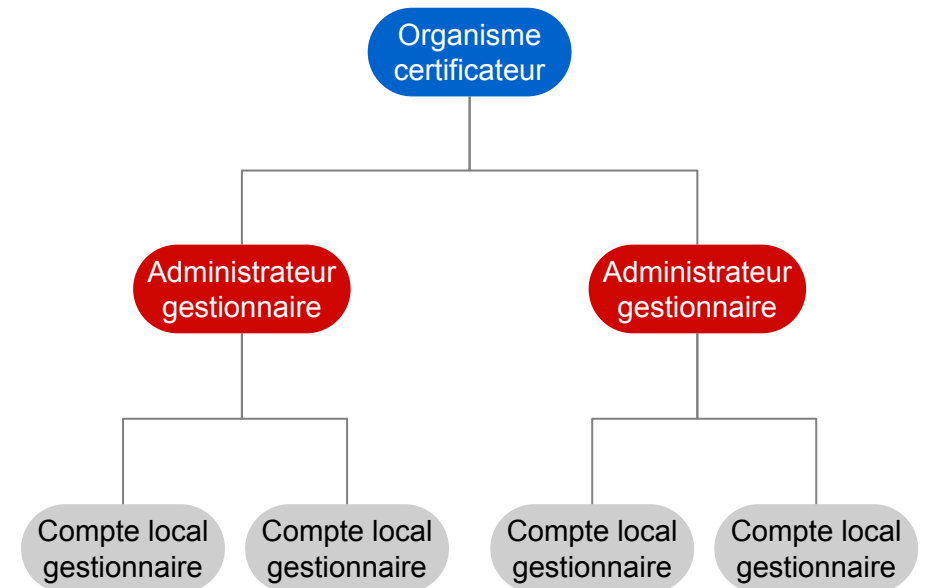
GESTION ADMINISTRATIVE

TRAITEMENT DES
CANDIDATURES

PILOTAGE PAR LA DONNÉE

SUPPORT

1. **Configuration des comptes**
gestionnaire de candidatures
en fonction de votre organisation
interne
2. **Paramétrage** selon un périmètre
géographique et de certifications



L'espace certificateur centralise vos besoins.

GESTION ADMINISTRATIVE

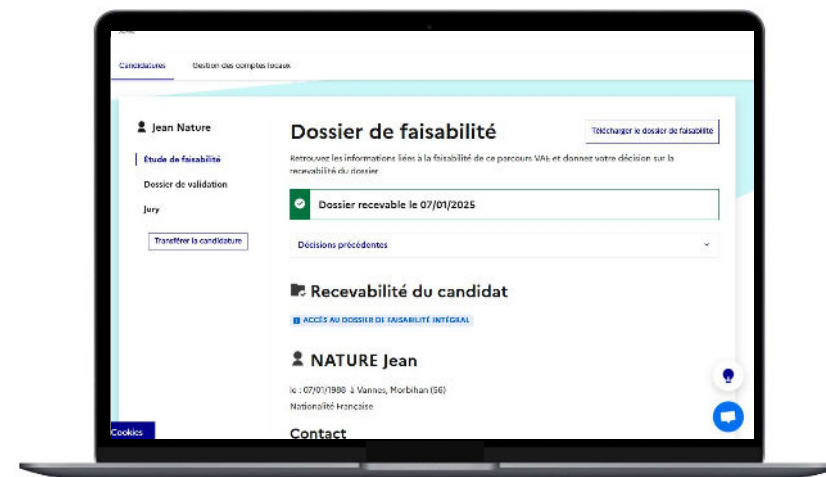


**TRAITEMENT DES
CANDIDATURES**

PILOTAGE PAR LA DONNÉE

SUPPORT

3. **Accès au dossier de faisabilité dématérialisé**
4. **Prononciation de l'avis de recevabilité**
5. **Réception du dossier de validation**
6. **Gestion de l'organisation et des résultats de jurys**



L'espace certificateur centralise vos besoins.

GESTION ADMINISTRATIVE

TRAITEMENT DES
CANDIDATURES



PILOTAGE PAR LA DONNÉE

SUPPORT

7. **Visualisation des candidatures**
à traiter et à suivre
8. **Vues personnalisées**
pour répondre aux obligations
réglementaires
9. **Possibilités d'export de données**



L'espace certificateur centralise vos besoins.

GESTION ADMINISTRATIVE

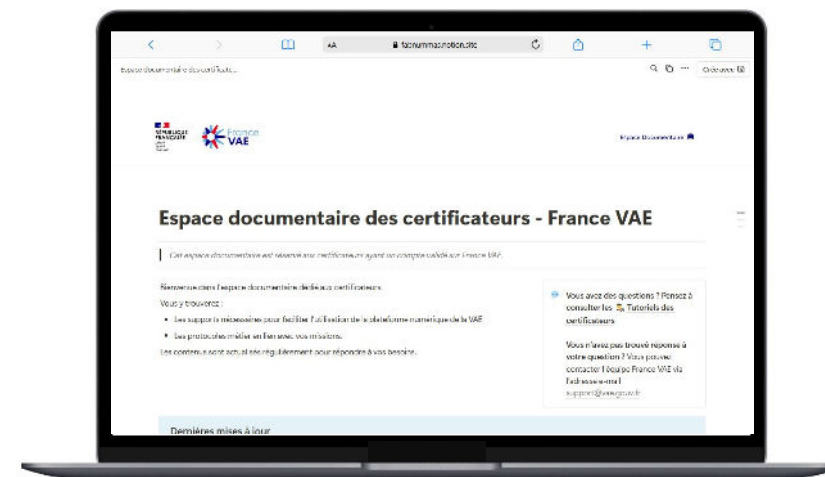
TRAITEMENT DES
CANDIDATURES

PILOTAGE PAR LA DONNÉE



SUPPORT

10. **Accès à un espace documentaire**
mis à jour à chaque évolution
11. **Un interlocuteur France VAE dédié**
pour chaque certificateur



L'AAP, un appui pour le certificateur.

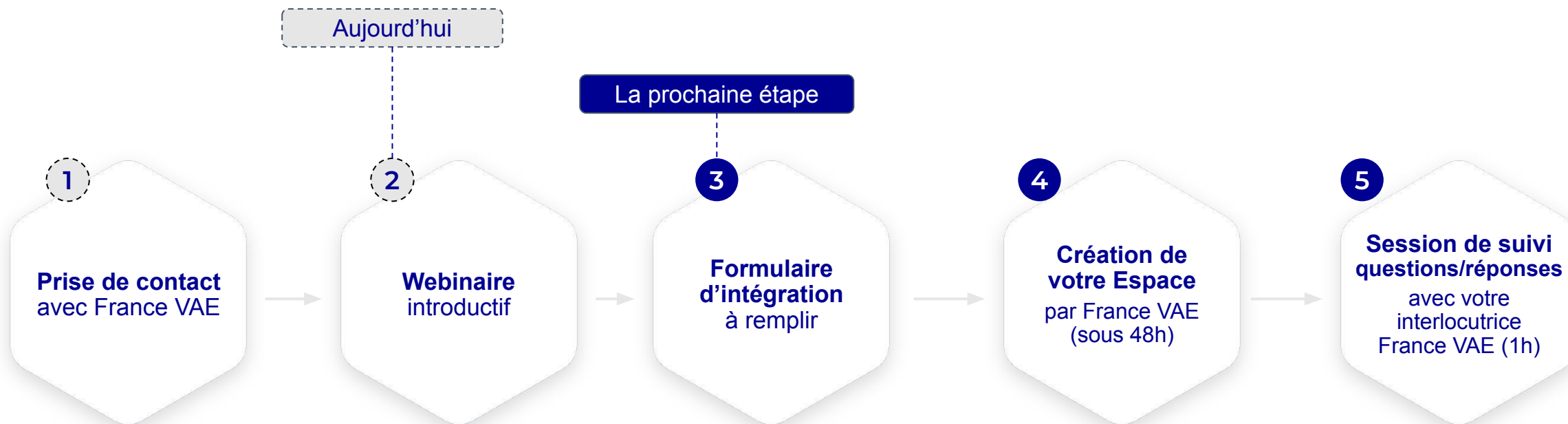
Un accompagnement tout au long du parcours de VAE

- L'AAP **conforte ou réoriente le candidat** dès le premier RDV
- L'AAP **co-construit avec le candidat un parcours** visant à maximiser ses chances de réussite et l'accompagne dans la mobilisation du financement de son parcours
- L'AAP **réalise un diagnostic de faisabilité et prononce un avis**, le certificateur restant souverain de sa décision.
- L'AAP **réalise un accompagnement méthodologique** à la rédaction du dossier de validation et préparation au jury, et si besoin, un entretien post-jury

Un référencement de qualité

- L'AAP se référence sur la base des critères suivants :
 - par niveau de certification et sous domaines Formacode,
 - par modalités d'accompagnement (distanciel, présentiel) et de financement
- L'ensemble des AAP sur France VAE est certifié **Qualiopi VAE**.
- **Des contrôles et audits réguliers** menés par l'équipe France VAE
- Ce référencement autorise la **mobilisation des financements** (*décret en cours de rédaction et de publication*).

Votre processus d'intégration en 5 étapes.



Si votre structure est à l'origine de
l'enregistrement d'une certification au
RNCP, contactez
helie.chevrant-breton@beta.gouv.fr pour
accéder au référencement.

Questions - Réponses

“ À partir du moment où nos certifications sont remontées sur la plateforme, comment s’affiche et se déroule la facturation des prestations liées à la recevabilité + au jury ?”

Jury

Types d'épreuves

☒ Soutenance orale du dossier de validation Présentiel A distance

☒ Mise en situation professionnelle Présentiel A distance

Modalités de passage

Fréquence des jurys : Autre fréquence :

Trimestrielle

Lieu où se déroulera le passage (optionnel) :

A renseigner s'il existe plus de lieux de passage pour cette certification.

Le lieu de passage en jury est déterminé par la région de résidence du candidat

Coûts

Estimation des frais de jury :

Indiquez l'unité : un nombre à 2 décimales.

0

Accueil Candidats Testeurs web Espace d'information La VAE de votre région Centre d'aide ?

Candidats > CQP Débossleur sans peinture

CQP Débossleur sans peinture

1500 heures 100 formations



ANNA LUCRÈSE ARGENTI
ANNA LUCRÈSE ARGENTI



Niveau 3
CAP

classe d'emploi

Prévoir Préparer Jury

Types d'épreuves

Documentaire ou à destination des salariés **Préciser** **Adresser**

Prés de jury

0

☒ Il y a peu de candidats inscrits pour le jury, nous offrons

1 Responsable des Certifications

Renseigne les coûts du jury et les informations complémentaires

2 Candidat

Est informé du coût dès le choix de sa certification

3 Hors plateforme

Facturation hors plateforme
Possibilité de facturation à l'AAP pour une prise en charge via le CPF

Questions - Réponses

“ La date d’arrêt de la gestion de la VAE par les certificateurs est-elle consécutive à l’accessibilité de ses certifications par les candidats sur France VAE ou bien la date de démarrage du nouveau processus relayé par les AAP est-elle fixée à une date officielle et dans ce cas, laquelle ? ”



Lieu où se déroulera le passage (optionnel) :

A renseigner s'il existe peu de lieux de passage pour cette certification.

Le lieu de passage en jury est déterminé par la région de résidence du candidat

Visibilité de la certification sur la plateforme

Si nous avons pu récupérer l'information, les champs ci-dessous sont automatiquement remplis avec les dates de publication et d'échéance fournies par France compétences. Si vous souhaitez modifier ces dates et changer la visibilité de la certification sur la plateforme, vous le pouvez.

A partir de quand sera-t-elle visible ?
Les candidats pourront la voir et la choisir.

Jusqu'à quand sera-t-elle visible ?
Max. 4 à 5 mois avant le dernier jury programmé.

26/12/2024

31/12/2024

Retour

Réinitialiser

France VAE est le portail officiel du service public qui vise à transformer nos partenaires.

info.gouv.fr service-public.fr legifrance.gouv.fr data.gouv.fr

Le Responsable des Certifications renseigne la date à partir de laquelle la certification ne sera plus visible sur France VAE.

Cette date est préremplie automatiquement avec la date d'échéance d'enregistrement de la certification au RNCP, mais elle est modifiable en autonomie par le Responsable des Certifications.

Questions - Réponses

“ Quel est le processus exact et le délai pour renouveler la certification sur France VAE lorsqu’une nouvelle fiche est publiée par France Compétences ”

Fonctionnement actuel

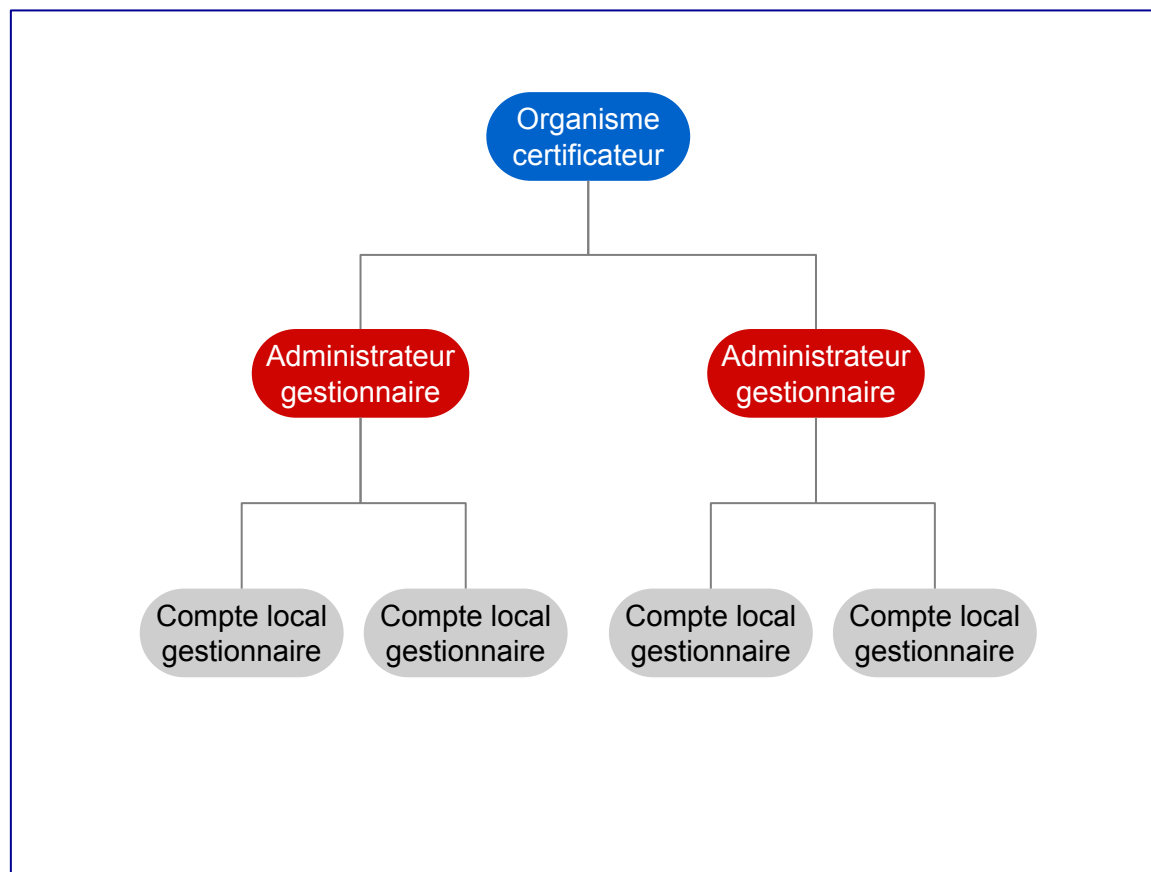
- La certification arrive à échéance, et devient invisible sur France VAE
- Le certificateur informe France VAE qu’une nouvelle fiche a été publiée sur France Compétences
- France VAE renouvelle la certification (**délais : 2 jours**) sur la base de la nouvelle fiche RNCP
- Le Responsable des certifications valide la certification et renseigne les informations complémentaires

Fonctionnalité en cours de développement

- Le certificateur est informé qu’une de ses certifications va/est arrivée à échéance
- Dès publication de la fiche sur France Compétence, le Responsable des certifications peut renouveler la certification en autonomie, sur la base de la fiche précédente.
- Si nécessaire, le certificateur peut demander à France VAE de renouveler la certification (**délais : 2 jours**) sur la base de la nouvelle fiche RNCP

Questions - Réponses

“ Dans quelles limites un organisme certificateur peut-il sous-traiter certaines tâches réalisées par le gestionnaire de candidatures ”



Les choix d'organisation concernant la gestion des candidatures sont faits librement par le certificateur.
Il peut déléguer / sous-traiter la gestion des candidatures via la création de comptes locaux gestionnaires et/ou de comptes Administrateurs gestionnaires.

Questions - Réponses

“ Comment le responsable des certifications est-il informé des demandes remontées par l’équipe support de France VAE et quel est le délai attendu pour traiter ces demandes ?”

Question remontée directement par votre interlocutrice France VAE

Demande type : Information à mettre à jour concernant la certification (ex : Lien vers la trame du DV ne fonctionne plus.)

“ Quels éléments de preuve le gestionnaire des candidatures doit-il conserver ou transmettre pour garantir la traçabilité des parcours candidats VAE (Qualiopi)”

La collecte des éléments de preuve par les AAP doit satisfaire aux exigences des indicateurs du référentiel national qualité Qualiopi VAE.

En cas de recours candidats VAE, de contestation d’une décision de jury, quel est le rôle du certificateur dans la gestion du recours ? Qui est référent dans le cas des contestations ?

Le certificateur est responsable de la gestion des recours et contestations.

Concernant la recevabilité : En cas de non recevabilité, le certificateur a l’obligation de communiquer au candidat les voies de recours qu’il peut mobiliser.

Vos interlocutrices

Anna Guendouz :	anna.guendouz@beta.gouv.fr
Hélia Chevrant-Breton :	helia.chevrant-breton@beta.gouv.fr
Mélanie Bard :	melanie.bard@beta.gouv.fr

[Accéder à l'espace documentaire des certificateurs](#)